

LUFKIN FRANCE SAS

**Avenue des Chavannes
70220 Fougerolles**

Comptes au 31/12/2018

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Faits majeurs de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Autres informations	15
Immobilisations	16
Amortissements	17
Provisions et dépréciations	18
Créances et dettes	19
Ecart de conversion sur créances et dettes	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	23
Composition du capital social	24
Variation des capitaux propres	25
Ventilation du chiffre d'affaires	26
Ventilation par zone géographique	27
Charges et produits exceptionnels	28
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	29
Note - Répartition de l'impôt sur les bénéfices	30
Situation fiscale différée et latente	31
Dettes garanties par des sûretés réelles	32
Rémunération des dirigeants	33
Effectif moyen	34
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	35
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 388 148	2 634 854	753 294	1 275 309
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	240 159	3 758	236 400	238 824
Constructions	8 917 625	3 603 312	5 314 313	4 760 377
Installations techniques, matériel, outillage	28 810 964	16 310 928	12 500 036	10 460 017
Autres immobilisations corporelles	1 423 336	1 242 787	180 549	232 998
Immobilisations en cours	2 999 666		2 999 666	6 206 997
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	506 585		506 585	465 135
Autres immobilisations financières	22 133		22 133	21 045
ACTIF IMMOBILISE	46 310 140	23 795 639	22 514 502	23 662 228
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 159 756	1 518 210	2 641 546	4 988 622
En-cours de production de biens	20 956 132	3 079 103	17 877 029	12 611 398
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 216 976	361 144	17 855 832	11 512 220
Autres créances	3 012 556		3 012 556	2 904 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				2 153
Disponibilités				
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	755 894		755 894	52 251
ACTIF CIRCULANT	47 101 314	4 958 457	42 142 857	32 071 516
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	27 685		27 685	60 551
TOTAL GENERAL	93 439 140	28 754 096	64 685 044	55 794 296

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	3 000 000)	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	13 327 784	13 327 784
Report à nouveau		-16 432 900	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 882 913	-16 432 900
Subventions d'investissement		210 469	255 190
Provisions réglementées		6 039 085	5 831 022
	CAPITAUX PROPRES	-12 438 475	6 281 096
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		6 380 930	4 709 638
Provisions pour charges		1 919 051	1 552 530
	PROVISIONS	8 299 981	6 262 168
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		43 841	901 844
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 774 150	7 702 843
Dettes fiscales et sociales		4 215 354	3 358 135
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		371 172	2 880 498
Autres dettes		50 352 485	28 404 626
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	68 758 001	43 248 947
Ecarts de conversion passif		65 537	2 084
	TOTAL GENERAL	64 685 044	55 794 296

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 062 774	28 539 243	34 602 017	24 470 356
Production vendue de services	5 564 123	10 850 148	16 414 271	4 941 130
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 626 897	39 389 391	51 016 287	29 411 486
Production stockée			7 275 966	6 453 857
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			57 000	13 189
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 369 307	2 897 574
Autres produits			293 902	327 618
		PRODUITS D'EXPLOITATION	64 012 463	39 103 724
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			97 203	409 230
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 489 029	8 597 924
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 588 410	1 190 712
Autres achats et charges externes			42 346 646	20 849 160
Impôts, taxes et versements assimilés			674 024	603 592
Salaires et traitements			10 947 383	10 545 280
Charges sociales			5 283 540	4 209 393
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 953 363	2 332 718
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 951 382	1 828 312
Dotations aux provisions			5 187 803	5 088 000
Autres charges			740 374	316 831
		CHARGES D'EXPLOITATION	82 259 157	55 971 152
		RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 246 694	-16 867 428
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 001	56 975
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			60 551	24 371
Différences positives de change			25 941	105 339
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	91 493	186 685
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			27 685	60 551
Intérêts et charges assimilées			8 047	84 994
Différences négatives de change			120 961	280 134
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	156 693	425 680
		RESULTAT FINANCIER	-65 200	-238 995
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-18 311 894	-17 106 423

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 102	459 215
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 971	605 880
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	586 666	1 067 807
PRODUITS EXCEPTIONNELS	642 739	2 132 901
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	369 862	52 870
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 336	386 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	794 729	1 030 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 188 927	1 470 306
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-546 188	662 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	24 831	-10 928
TOTAL DES PRODUITS	64 746 695	41 423 311
TOTAL DES CHARGES	83 629 608	57 856 210
BENEFICE OU PERTE	-18 882 913	-16 432 900

Annexes

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements principaux de l'exercice

Le plan de réorganisation des activités "Power Transmission" qui a débuté en 2016 afin de définir le site de Fougerolles comme centre d'excellence de fabrication de machines neuves du segment s'est poursuivi sur 2018.

Certains équipements de production transférés depuis les Etats-Unis et l'Angleterre vers Fougerolles ont été mis en service courant 2018 pour un montant de 4 995 K€. Les équipements machines qui devront principalement être mis en service en 2019 représentent un en-cours d'immobilisations de 2 777 K€.

L'entreprise a engagé un projet pour la construction de son nouveau siège social pour y accueillir les services aujourd'hui installés avenue des Chavannes pour fin 2020 à début 2021.

Le montant du projet représente 5 M€ et consiste en la réalisation d'un bâtiment composé de bureaux pour un total de 2 420 m² afin d'accueillir 150 employés.

Evènements postérieurs à la clôture

L'entreprise a reçu une lettre de soutien financier de la part du Groupe en date du 23 mai 2019 pour une durée de 12 mois.

La société a fait l'objet d'une notification d'un contrôle URSSAF pour les exercices non encore prescrits 2016-2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi que conformément aux règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les concessions, brevets et droits similaires correspondent aux logiciels et à la capitalisation des frais de développement. Ces frais sont immobilisés au titre du projet informatique Oracle et constituent essentiellement des logiciels. Ils incluent des frais de sous-traitance évalués à leur coût de production.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les frais d'études préalables, liées à la faisabilité du projet, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont amorties comptablement sur 3 ans selon le mode linéaire et fiscalement sur une durée de 1 an.

La date de début d'amortissement correspond à la date de mise en service du projet.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la base de la durée d'utilisation estimée de chaque immobilisation corporelle selon les modes linéaires et dégressifs.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

	Comptable		Fiscal	
Constructions	Linéaire	40 ans	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans	Dégressif	10 ans
Matériel industriel	Linéaire	7 à 12 ans	Dégressif	6 ans 2/3
Outillage industriel	Linéaire	3 ou 5 ans	Dégressif	3 ou 5 ans
Véhicules	Linéaire	7 ans	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans	Dégressif	3 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	10 ans	Linéaire	10 ans

A la clôture de l'exercice, la société a apprécié s'il existait des indicateurs externes ou internes importants de perte de valeur concernant ses actifs corporels :

-Changements externes importants : aucun changement externe important dans l'environnement technique ou économique ayant un effet négatif sur la société n'est intervenu au cours de l'exercice ou surviendra dans un proche avenir.

-Obsolescence ou dégradation physique : aucun indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement n'a été relevé par la société.

-Changements internes importants : il n'existe pas de changements majeurs dans le mode d'utilisation des actifs ayant un effet négatif sur l'entité qui sont survenus au cours de l'exercice ou sont susceptibles de survenir dans un proche avenir.

-Performances économiques des actifs inférieurs aux prévisions : les indications provenant du système d'information interne montrent que la performance économique des actifs sera conforme aux prévisions attendues.

L'entreprise n'a pas identifié d'indices importants laissant penser qu'un actif a pu perdre de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La société ne détient aucune filiale ou participation. Les immobilisations financières sont constituées par un prêt destiné à l'effort de construction et par des dépôts et cautionnements versés.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les encours et stocks de produits finis sont enregistrés à leur coût de production. Celui-ci comprend :

-Le coût d'acquisition des matières consommées, augmenté d'une quote-part de frais accessoires à leur mise en production.

-Des charges directes et indirectes de production, déterminées par un nombre d'unités d'œuvre réelles valorisées à un taux standard réajusté tous les ans en fonction des coûts réels.

-Les frais financiers sont exclus du coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon une analyse liée à leur degré d'utilisation ou d'obsolescence afin de tenir compte de leur valeur de marché ou d'utilité pour la société dans le cadre de son cycle de production. Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 1 518 K€

Une provision sur encours est constituée pour les affaires présentant une perte probable à l'issue du contrat, afin de constater une valeur nette correspondant à la valeur de réalisation du marché.

Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 3 079 K€

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas, lorsque le risque d'une perte probable est identifié.

La société n'a plus recours au factoring.

OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date des transactions.

Les différences de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en « Ecarts de conversion ».

Les pertes de change latentes, les cas échéants, font l'objet d'une provision pour risques de change.

CASH POOL

La gestion de la centralisation de trésorerie est faite par la société du groupe Oil & Gas International Treasury Services Unlimited Company.

La trésorerie centralisée est présentée en fonction du solde en « Autres créances » ou en « Autres dettes ».

Le montant net de la trésorerie dégagé inclus dans le postes « Autres dettes » représente 322 K€ pour le cash pool en USD et 47 823 K€ pour le cash pool en EUR.

CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 3 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Les subventions d'investissements inscrites dans les capitaux propres sont rapportées au résultat sur les durées de vie retenues pour l'amortissement des immobilisations ayant fait l'objet de ces subventions.

Les provisions règlementées sont exclusivement constituées par les amortissements dérogatoires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garanties données aux clients destinée à couvrir les dépenses prévisibles est constituée pour un montant de 970 K€

Cette provision est calculée d'après l'historique des coûts de garantie engagés les années précédentes rapportés au chiffre d'affaires.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée pour la première fois lorsqu'un risque important est identifié sur les travaux en cours restant à réaliser.
Elle s'élève à 5 383 K€ à la clôture de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite correspondent aux droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite.

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson.

Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle prospective intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de taux de rotation du personnel et de rentabilité des placements à long terme.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Convention collective appliquée : « Métallurgie de Haute Saône »
- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1.75%
- Taux de turnover : 2.63% jusqu'à 55 ans, puis 0% après 55 ans
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux de charges : 42%
- Table de mortalité : INSEE 2013-2015 HF

Ces engagements sont couverts, pour partie par les droits dans un fonds externe géré par le « Crédit Agricole Assurances ». La société constitue une provision pour indemnité de départ en retraite sur la base du calcul annuel effectué par l'Actuaire mandaté, à hauteur de l'engagement net de la valeur vénale des actifs du régime d'assurance.

La provision IDR s'établit à 1 511 K€ correspondant à la différence entre l'engagement acquis par les salariés pour 1 916 K€ et le montant du fonds pour 404 K€

MEDAILLES DU TRAVAIL

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 145 K€

LONG-TERM SERVICE AWARDS

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 263 K€

CHANGEMENTS D'ESTIMATION COMPTABLE

Dans le cadre de la dépréciation du stock à faible rotation, la société a été contrainte de revoir les taux de dépréciation appliqués en fonction des dates de dernière consommation pour le calcul de la provision.

Le pourcentage a été réévalué en fonction de l'analyse performée sur les tendances d'utilisation et de consommation des stocks d'équipements à sur l'historique des 3 dernières années. Cette analyse a été documentée et validée par le Groupe sur le premier semestre 2019 et cela conduit à l'application des taux suivants :

Date de dernière consommation	Taux appliqué
< 3 ans	100%
2 ans < X < 3 ans	51%
1 an < X < 2 ans	21%

L'impact du changement d'estimation comptabilisé en résultat a été obtenu en recalculant la provision 2018 par application de l'ancienne estimation 2017 :

<i>En K€</i>	2018 avec estimation 2017	2018	Impact
Provision dépréciation stocks à faible rotation	1 184	1 518	334

AUTRES INFORMATIONS

Crédit d'impôt pour la Compétitivité l'Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de l'entreprise à la clôture de l'exercice s'élève à 414 355 €

A compte de résultat, la société a retenu la comptabilisation en diminution des charges de personnel. Au bilan, il a été imputé en créance sur l'Etat.

Le CICE a permis notamment à la société de participer au financement en matière d'investissement.

Aspects environnementaux

La société n'a pas constitué de provision ni engagé de charges à caractère environnemental.

La société est certifiée ISO140001.

Honoraires des commissaires aux comptes

	KPMG	Total
Au titre de la mission de certification légale des comptes	66 000 €TTC	66 000 €TTC
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	66 000 €TTC	66 000 €TTC

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 383 777		5 895
Terrains	240 159		
Constructions sur sol propre	4 757 979		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	3 248 704		931 853
Install. techniques, matériel et outillage ind.	24 792 499		4 046 892
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	482 440		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	971 099		10 125
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 206 997		2 329 915
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 699 877		7 318 785
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	486 180		42 538
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	486 180		42 538
TOTAL GENERAL	44 569 834		7 367 218
Rubriques	Virement	Cession	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		3 389 672	
Terrains	240 159		
Constructions sur sol propre	4 757 979		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agenc.	20 911	4 159 647	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	28 427	28 810 964	
Installations générales, agencements divers			
Matériel de transport	37 338	445 103	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 990	978 234	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 537 246		2 999 666
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 537 246	89 666	42 391 750
Participations évaluées par mise équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		528 718	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		528 718	
TOTAL GENERAL	5 537 246	89 666	46 310 140

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 106 944	527 910		2 634 854
Terrains	1 334	2 424		3 758
Constructions sur sol propre	1 210 793	115 286		1 326 079
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	2 035 513	248 331	6 611	2 277 233
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 332 481	1 996 838	18 391	16 310 928
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	435 140	17 692	37 338	415 493
Matériel de bureau et informatique, mobilier	785 401	44 882	2 990	827 294
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 800 662	2 425 453	65 330
TOTAL GENERAL		20 907 606	2 953 363	65 330
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
Rubriques	Dotations		Reprises	Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL				
AUT. INC.	21 917		33 013	187
Terrains				
Construct.				
- sol propre	88 239			88 239
- sol autrui				
- installations			16 573	5 864
Install. Tech.		681 734	4 861	506 960
Install. Gén.				
Mat. Transp.			17 692	-17 692
Mat bureau	2 838		959	556
Embal récup.				1 323
CORPOREL.	88 239	2 838	681 734	40 085
Acquis. titre				
TOTAL	88 239	24 756	681 734	73 098
Charges réparties sur plusieurs exercices		Début d'exercice	Augmentation	Dotations
				Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement	5 831 022	794 729	586 666	6 039 085
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 831 022	794 729	586 666	6 039 085
Provisions pour litiges	70 000		70 000	
Provisions pour garanties données aux clients	541 526	970 245	541 526	970 244
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	60 551	27 685	60 551	27 685
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 552 530	366 521		1 919 051
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 037 561	3 851 037	2 505 598	5 383 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	6 262 168	5 215 488	3 177 676	8 299 981
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 828 312	4 597 313	1 828 312	4 597 313
Dépréciations comptes clients	7 075	354 069		361 144
Autres dépréciations				
DEPRECiations	1 835 387	4 951 382	1 828 312	4 958 457
TOTAL GENERAL	13 928 578	10 961 599	5 592 653	19 297 523
Dotations et reprises d'exploitation		10 139 185	4 945 436	
Dotations et reprises financières		27 685	60 551	
Dotations et reprises exceptionnelles		794 729	586 666	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	506 585		506 585
Autres immobilisations financières	22 133		22 133
Clients douteux ou litigieux	371 216	371 216	
Autres créances clients	17 845 760	17 845 760	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	362	362	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	40	40	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	850 801	850 801	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 945 123	1 945 123	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	89 119	89 119	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	127 111	127 111	
Charges constatées d'avance	755 894	742 315	13 579
TOTAL GENERAL	22 514 144	21 971 847	542 297
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
Emprunts obligataires convertibles			plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine			
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	1 000	1 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 774 150	13 774 150	
Personnel et comptes rattachés	2 575 882	2 575 882	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	908 344	908 344	
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	697 006	697 006	
Etat : obligations cautionnées			
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	34 121	34 121	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	371 172	371 172	
Groupe et associés	48 144 833	48 144 833	
Autres dettes	2 207 652	2 207 652	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL GENERAL	68 714 160	68 714 160	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés			

Nature des écarts	Actif	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif
	Perte latente			Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	7 760		7 760	51 103
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	19 926		19 926	14 434
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	27 686		27 686	65 537

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise **SAS LUFKIN FRANCE**
Avenue des Chavannes
*
70220 FOUGEROLLES
950508051 IS1

31/12/2018

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise **SAS LUFKIN FRANCE**
Avenue des Chavannes
*
70220 FOUGEROLLES
950508051 IS1

31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48618000	CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	755 893,99	52 250,52	703 643,47
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		755 893,99	52 250,52	703 643,47

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 000 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde	
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		6 281 096
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		6 281 096
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	44 721	
Variations des provisions réglementées		208 063
Autres variations		
Résultat de l'exercice	18 882 913	
	SOLDE	18 719 571
Situation à la clôture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant répartition		-12 438 475

Rubriques	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total	%
	France	Export	31/12/2018	31/12/2017	
Production vendue de biens	6 062 774	28 872 139	34 934 913	24 470 356	42,76 %
Production vendue de services	5 555 158	10 526 217	16 081 375	4 941 130	225,46 %
TOTAL	11 617 932	39 398 356	51 016 288	29 411 486	73,46 %

Données en K€	Total	France	UE	Amérique USA	Amérique Autres	Moyen-Orient	Afrique	Asie	Océanie
Production vendue de biens	34 935	6 063	19 695	2 380	1 037	44	663	4 955	97
Production vendue de services	16 081	5 555	6 360	95	-	353	325	3 394	-
Total	51 016	11 618	26 055	2 475	1 037	397	988	8 349	97

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (dotation)	794 729	#687120
Valeur nette comptable des actifs cédés	24 336	#675000
Pénalités sur marchés	320 560	#671100
Divers	49 302	#671810 + #672000
	TOTAL	1 188 927
Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (reprise)	586 666	#787120
Quote-part reprise à résultat subventions	44 721	#777000
Divers	11 102	#771000
Prix de cession des actifs cédés	250	#775000
	TOTAL	642 739

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-18 311 894		-18 311 894
Résultat exceptionnel à court terme	-546 188		-546 188
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	-24 831		-24 831
RESULTAT COMPTABLE	-18 882 913		-18 882 913

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2018. Le crédit d'impôt apprentissage a été comptabilisé pour -12 267 € et les retenues à la source de clients étrangers pour 37 098 €

Une perte fiscale a été dégagée sur l'exercice de 16 786 960 € plaçant les déficits à reporter au montant de 29 032 582 €

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	6 039 085
Subventions d'investissement	
	TOTAL ACCROISSEMENTS
	6 039 085
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	118 090
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
	TOTAL ALLEGEMENTS
	118 090
	SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE
	5 920 995
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
	SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
cautions données aux clients : 237 K EUR	
cautions données aux clients : 1 401 K GBP	
	TOTAL

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance

Engagements financiers
Engagements de retraite
Avances et crédits alloués
Rémunérations allouées

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Remboursements opérés pendant l'exercice :

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	84	
Agents de maîtrise et techniciens	70	
Ouvriers	141	
TOTAL		295

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
General Electric Cie basée à Boston - Massachussettes - USA			

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-18 882 913
Impôt sur les bénéfices			24 831
RESULTAT AVANT IMPOT			-18 858 082
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	794 729	586 666	208 063
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	794 729	586 666	208 063
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-18 650 019

LUFKIN FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 euros
Siège social : Avenue des Chavannes
70220 Fougerolles
950 508 051 R.C.S. VESOUL

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2019

La Société GE Oil & Gas Panafricana Holdings II BV, dont le siège social est situé Bergshot 69/2 – 4817 PA Breda aux Pays-Bas

Représentée par Monsieur Blaise Baudry, dûment habilité,

Associé unique de la société,

A été convoqué au siège social par le Président à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapports des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat de Président ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés en application des articles L. 225-129 alinéa 2 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail ;
- Pouvoirs.

Monsieur Christian Charollais, Président de la Société, préside la présente réunion.

Monsieur Maxime Renard est désigné Secrétaire de Séance.

Les représentants du Comité Social et Economique de l'Entreprise, Messieurs Alban Faivre, Didier Lionnet, Antoine Lepeule et Fabrice Pheulpin visés sur la feuille de présence émargée, sont également présents.

Le cabinet KPMG Commissaires aux Comptes sont absents et excusés.

L'Associé unique déclare et reconnaît disposer des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts ;
- Une copie et l'avis de réception de la Convocation des Commissaires aux Comptes et des représentants du Comité Social et Economique de l'Entreprise,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, inventaire et annexe)
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le texte des projets de décisions ;

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de (18 882 913) euros.

L'Associé unique approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts, s'élevant à 34 421 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à (18 882 913) euros au compte « Report à nouveau ».

L'Associé unique prend acte que du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, selon les dispositions de l'article L 225-48 du Code de commerce, de statuer sur la continuation malgré l'actif net inférieur à la moitié du capital social, dans un délai de quatre mois à compter de la date d'approbation des comptes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique, prend acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Christian Charollais, et décide de renouveler ce mandat de Président pour une durée d'une année, expirant à l'issue de la décision de l'Associé unique devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Monsieur Christian Charollais a d'ores et déjà déclaré accepter ce renouvellement de fonctions, et a déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour exercer son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce et de l'article L. 3332-18 du Code du Travail, rejette la proposition de décision que lui a soumise le Président.

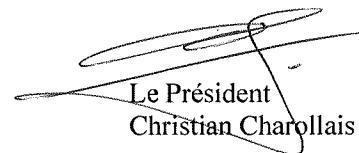
CINQUIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Certifié conforme



Le Président
Christian Charollais

LUFKIN FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 euros
Siège social : Avenue des Chavannes
70220 Fougerolles
950 508 051 R.C.S. VESOUL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Cher Associé,

Conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, le Président établit le présent rapport pour vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera également donné lecture du rapport établi par le Commissaire aux comptes titulaire dans le cadre de sa mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ACTIVITE :

1.1 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date d'établissement du présent rapport

L'entreprise a reçu une lettre de soutien financier de la part du Groupe en date du 23 mai 2019 pour une durée de 12 mois à compter de la date de clôture.

Aucun autre évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

1.2 Difficultés rencontrées au cours de l'exercice

L'entreprise continue de poursuivre sa restructuration avec le Groupe après le transfert d'un certain nombre d'activités en provenance des USA et du Royaume Uni.

L'année 2018 a été pour l'entreprise, une année importante dans l'exécution du carnet de commandes et dans un contexte difficile de maîtrise des coûts sur les affaires.

Le taux de marge notamment pour l'activité de production des nouvelles unités de multiplicateurs et réducteurs à trains planétaires a continué de dégrader la marge globale d'exploitation compte tenu des difficultés de maîtrise des coûts pour la production de ces unités.

Les coûts de non qualités sur les affaires ont été importants et ont également pesé sur la marge opérationnelle. Les coûts de non qualité ont représenté 2.8 M€ soit environ 5.6% du chiffre d'affaires statutaires en 2018 et concernaient principalement des coûts de garanties.

1.3 Progrès réalisés au cours de l'exercice

Pour l'entreprise, l'année 2018 a été une année pleine en termes d'exécution du carnet de commande. En 2017, l'exécution opérationnelle des commandes avait été très fortement impactée par la réorganisation des lignes de production.

On observe ainsi une hausse très importante du chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé.

L'exercice 2018 a été marqué par l'exécution d'un contrat important avec le nouveau client Doosan Industrie (~5.5M€) et le retour de clients historiques (NOV, EDF).

1.4 Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Le niveau des commandes validé et en attente de réalisation sera toujours à un niveau élevé.

La livraison à temps hors produits épicycloïdaux devrait s'améliorer sensiblement par rapport aux années précédentes.

Ainsi l'exécution du carnet de commandes, toutes activités confondues, devrait continuer de s'améliorer et le chiffre d'affaires devrait encore augmenter pour 2019 malgré un marché qui reste toujours tendu et atone.

L'exercice 2019 sera marqué par la finalisation du traitement des commandes de machines à trains épicycloïdaux en provenance de Pershore (~100 unités) et par un effort important apporté à la baisse les coûts de non qualité sur les affaires.

De plus, des actions importantes de rationalisation et de réductions des coûts de fabrication ont été lancés afin de faire face à l'érosion de la marge opérationnelle. Cela devrait notamment produire des effets sur l'amélioration des prochains résultats de l'entreprise.

L'activité des services devrait se maintenir par rapport à 2017.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

L'exercice 2018 s'établit sur 12 mois correspondant à l'année civile.

Le chiffre d'affaires s'élève à 51 016 287 euros en 2018 contre la somme de 29 411 486 euros en 2017, soit une hausse de 73%. Il se décompose comme suit :

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
Production vendue de biens	6 062 774	28 872 139	34 934 913	24 470 356	42,76 %
Production vendue de services	5 555 158	10 526 217	16 081 375	4 941 130	225,46 %

Le résultat d'exploitation est une perte de -18 246 694 euros en 2018 contre une perte de -16 867 428 euros en 2017, s'expliquant principalement par un contexte difficile de maîtrise des coûts sur les affaires.

Le résultat financier s'est redressé en raison des écarts de change plus favorables sur les affaires pour s'établir à d'une perte de -65 200 euros en 2018 contre une perte - 238 995 euros en 2017.

Le résultat exceptionnel fait ressortir une perte de -546 188 euros en 2018 contre un bénéfice de 662 595 euros en 2017 s'explique principalement par le produit exceptionnel sur exercice antérieur enregistré en 2017 à hauteur de 456 K€ afin d'activer les immobilisations indument comptabilisées en charges en 2016.

En 2018, les amortissements dérogatoires sont plus importants liés aux mises en services d'équipements machines et des pénalités de retard sur les marchés ont été enregistrées.

Enfin le résultat net est une perte de -18 882 913 euros à la clôture de l'exercice 2018 contre une perte de -16 432 900 euros en 2017.

3. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société poursuit ses actions de recherche et développement, principalement pour le développement de:

- amélioration de notre banc d'essais
- analyses de vibrations
- réduction des pertes.

Il n'y a eu aucune dépense de R&D éligible au CIR sur l'exercice 2018.

4. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à (18 882 913) euros au compte « Report à nouveau ».

Du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social. Il conviendra donc, selon les dispositions de l'article L 225-48 du Code de commerce, de statuer sur la continuation malgré l'actif net inférieur à la moitié du capital social, dans un délai de quatre mois à compter de la date d'approbation des comptes. De plus, conformément au même article, la société sera tenue de reconstituer ses capitaux propres, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui de la constatation, à concurrence d'une valeur au moins égal à la moitié du capital social.

5. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 158 du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que la société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

6. DEPENSES SOMPTUAIRES VISEES A L'ARTICLES 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Nous vous rappelons que des amortissements excédentaires non déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du Code général des impôts ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, pour un montant de 34 421 euros.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

7.1. Prises de contrôle

Pour répondre à l'obligation de l'article L. 233-6 du code de commerce aux termes duquel la Société doit mentionner toute prise de participation intervenue au cours de l'exercice écoulé dans une société française et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital (et des droits de vote) de cette société ou de toute prise de contrôle significative d'une telle société, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucune participation dans une société ayant son siège social en France et ne s'est assurée le contrôle d'aucune société ayant son siège social en France.

7.2. Participations

Nous vous rappelons que la Société n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans une société ayant son siège social en France.

8. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant à l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 I. - 1 ^e : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 1 ^e : Factures <u>émissées</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	9							230	9				
Montant total des factures concernées TTC	29 056	1 705 351	164 070	195 812	79 159	2 144 392	194 739	1 660 531	638 604	382 606	2 040 706	4 722 447	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,1%	3,1%	0,3%	0,4%	0,1%	3,9%	0,3%	3,0%	1,1%	0,7%	3,6%	8,4%	
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues								25					
Montant total des factures exclues TTC								371 216					
(C) Détails de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : XX jours <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours												

9. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes a procédé aux contrôles et vérifications prévus par la loi. Leur opinion sur les comptes annuels est consignée dans leur rapport général sur les comptes annuels.

10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

11. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous rappelons que le mandat de Président arrive à expiration à l'issue de la décision de l'Associé unique devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il vous est proposé de renouveler le mandat de Monsieur Christian Charollais en qualité de Président pour une durée d'un an, expirant à l'issue de la décision de l'Associé unique approuvant en 2020 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

12. AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 225-129 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, applicable aux SAS par renvoi de l'article L 227-1, tous les trois ans, une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du code du travail si les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 représentent moins de 3 % du capital.

Il vous appartient par conséquent de statuer sur un projet de décision portant sur une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées conformément aux dispositions légales applicables.

Nous vous proposons de déléguer au Président la faculté d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal de 90 000 euros par émission d'actions réservées aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées conformément aux dispositions légales applicables.

Cette délégation serait valable pour une durée de deux ans.

Le prix de souscription des actions émises en application de la délégation serait déterminé dans les conditions définies à l'article L. 3332-20 du Code du travail.

La délégation serait consentie, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles et, dans les limites légales, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de ces actions ;
- déterminer si les souscriptions devront être réalisées par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ou directement ;
- décider du montant à émettre, du prix de souscription, de la durée de la période de souscription, de la date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance et, plus généralement, de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- constater la réalisation de chaque augmentation du capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- et, d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Cette décision emporterait renonciation expresse de l'associé unique à son droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées conformément aux dispositions légales applicables.

Ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale mais, ne le jugeant pas opportun, je vous invite à ne pas adopter la décision correspondante.

13.

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Président rappelle que la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Loi Sapin II) prévoit à son article 17 que les présidents, les directeurs généraux et les gérants d'une société atteignant certains seuils sont tenus de prendre des mesures destinées à prévenir et à détecer la commission, en France ou à l'étranger, de faits de corruption ou de trafic d'influence.

Ces nouvelles obligations sont applicables à compter du 1er juin 2017. Sont concernées les sociétés employant au moins cinq cents salariés, ou appartenant à un groupe de sociétés dont la société mère a son siège social en France et dont l'effectif comprend au moins cinq cents salariés, et dont le chiffre d'affaires ou le chiffre d'affaires consolidé est supérieur à 100 millions d'euros.

Lorsque la société établit des comptes consolidés, les obligations nouvelles portent sur la société elle-même ainsi que sur l'ensemble de ses filiales.

Le Président rappelle que les mesures à mettre en place sont les suivantes :

1. Un code de conduite définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence. Ce code de conduite doit être intégré au règlement intérieur de l'entreprise et fait l'objet, à ce titre, de la procédure de consultation des représentants du personnel ;
2. Un dispositif d'alerte interne destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés et relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au code de conduite ;
3. Une cartographie des risques prenant la forme d'une documentation régulièrement actualisée et destinée à identifier, analyser et hiérarchiser les risques d'exposition de la société à des sollicitations externes aux fins de corruption, en fonction notamment des secteurs d'activités et des zones géographiques dans lesquels la société exerce son activité ;
4. Des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ;
5. Des procédures de contrôles comptables, internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence. Ces contrôles peuvent être réalisés soit par les services de contrôle comptable et financier propres à la société, soit en ayant recours à un auditeur externe à l'occasion de l'accomplissement des audits de certification de comptes ;
6. Un dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ;
7. Un régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société ;
8. Un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

Le Président rappelle que le groupe GE s'est engagé depuis longtemps avec force à respecter et appliquer le principe d'intégrité, comme en témoigne par exemple le code

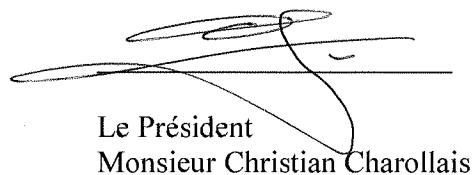
de déontologie en place dans tout le groupe, « the Spirit & the Letter », qui doit être respecté par toute personne qui travaille pour ou qui représente GE et qui impose notamment aux responsables du groupe des obligations de prévention, détection et intervention en cas de problèmes de conformité, incluant les cas de corruption.

Il existe ainsi par exemple, sans que cela soit exhaustif, des règles et procédures internes en matière de paiements indus, un système d'alerte professionnelle en cas de faits de corruption ou encore des formations sur ce sujet à l'intention des salariés exposés du groupe. Le Président relève ainsi que les mesures visées par la Loi Sapin II décrites ci-dessus trouvent déjà application, pour certaines d'entre elles, et dans une certaine mesure, au sein du groupe et donc au sein de Lufkin France.

Il est précisé que des groupes de travail composés des fonctions Compliance, Ressources Humaines, Controllership et Juridique des différentes lignes d'activités du groupe sont constitués en France à la demande des dirigeants des sociétés concernées par l'application de la loi Sapin II pour aider à la mise en œuvre des nouvelles obligations. Ces groupes de travail ont également vocation à évaluer les mesures existantes au sein du groupe au regard des exigences de la loi Sapin II et mettre en place ou adapter les mesures requises au niveau de chaque société concernée.

* * *

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions.



Le Président
Monsieur Christian Charollais



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

LUFKIN FRANCE S.A.S.U.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

LUFKIN FRANCE S.A.S.U.

Avenue des Chavannes - 70220 FOUGEROLLES

Ce rapport contient 42 pages

Référence : BP-192-60



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

LUFKIN FRANCE S.A.S.U.

Siège social : Avenue des Chavannes - 70220 FOUGEROLLES
Capital social : €.3.000.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associée unique de la société LUFKIN FRANCE S.A.S.U.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lufkin France S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations

suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les pertes à terminaison lorsqu'un risque est identifié sur les travaux en cours, tel que décrit dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans les notes « Changement d'estimation comptable » et « Stocks » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Lufkin France S.A.S.U.  décrite dans les notes « Changement d'estimation comptable » et « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

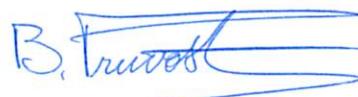
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Bertrand Pruvost
Associé

LUFKIN FRANCE SAS

Avenue des Chavannes

70220 Fougerolles

Comptes au 31/12/2018



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Faits majeurs de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Autres informations	15
Immobilisations	16
Amortissements	17
Provisions et dépréciations	18
Créances et dettes	19
Ecart de conversion sur créances et dettes	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	23
Composition du capital social	24
Variation des capitaux propres	25
Ventilation du chiffre d'affaires	26
Ventilation par zone géographique	27
Charges et produits exceptionnels	28
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	29
Note - Répartition de l'impôt sur les bénéfices	30
Situation fiscale différée et latente	31
Dettes garanties par des sûretés réelles	32
Rémunération des dirigeants	33
Effectif moyen	34
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	35
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	36

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 388 148	2 634 854	753 294	1 275 309
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMobilisations corporelles				
Terrains	240 159	3 758	236 400	238 824
Constructions	8 917 625	3 603 312	5 314 313	4 760 377
Installations techniques, matériel, outillage	28 810 964	16 310 928	12 500 036	10 460 017
Autres immobilisations corporelles	1 423 336	1 242 787	180 549	232 998
Immobilisations en cours	2 999 666		2 999 666	6 206 997
Avances et acomptes				
IMMobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	506 585		506 585	465 135
Autres immobilisations financières	22 133		22 133	21 045
ACTIF IMMOBILISE	46 310 140	23 795 639	22 514 502	23 662 228
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 159 756	1 518 210	2 641 546	4 988 622
En-cours de production de biens	20 956 132	3 079 103	17 877 029	12 611 398
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 216 976	361 144	17 855 832	11 512 220
Autres créances	3 012 556		3 012 556	2 904 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				2 153
Disponibilités				
COMPTEs DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	755 894		755 894	52 251
ACTIF CIRCULANT	47 101 314	4 958 457	42 142 857	32 071 516
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	27 685		27 685	60 551
TOTAL GENERAL	93 439 140	28 754 096	64 685 044	55 794 296

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	3 000 000)	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			3 000 000
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	300 000	300 000
Réserve légale			
Réerves statutaires ou contractuelles			
Réerves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	13 327 784	13 327 784
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-16 432 900	
Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 882 913	-16 432 900
Subventions d'investissement		210 469	255 190
Provisions réglementées		6 039 085	5 831 022
	CAPITAUX PROPRES	-12 438 475	6 281 096
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		6 380 930	4 709 638
Provisions pour charges		1 919 051	1 552 530
	PROVISIONS	8 299 981	6 262 168
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		43 841	901 844
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 774 150	7 702 843
Dettes fiscales et sociales		4 215 354	3 358 135
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		371 172	2 880 498
Autres dettes		50 352 485	28 404 626
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	68 758 001	43 248 947
Ecarts de conversion passif		65 537	2 084
	TOTAL GENERAL	64 685 044	55 794 296

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 062 774	28 539 243	34 602 017	24 470 356
Production vendue de services	5 564 123	10 850 148	16 414 271	4 941 130
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 626 897	39 389 391	51 016 287	29 411 486
Production stockée			7 275 966	6 453 857
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			57 000	13 189
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 369 307	2 897 574
Autres produits			293 902	327 618
		PRODUITS D'EXPLOITATION	64 012 463	39 103 724
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			97 203	409 230
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 489 029	8 597 924
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 588 410	1 190 712
Autres achats et charges externes			42 346 646	20 849 160
Impôts, taxes et versements assimilés			674 024	603 592
Salaires et traitements			10 947 383	10 545 280
Charges sociales			5 283 540	4 209 393
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 953 363	2 332 718
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 951 382	1 828 312
Dotations aux provisions			5 187 803	5 088 000
Autres charges			740 374	316 831
		CHARGES D'EXPLOITATION	82 259 157	55 971 152
		RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 246 694	-16 867 428
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 001	56 975
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			60 551	24 371
Différences positives de change			25 941	105 339
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	91 493	186 685
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			27 685	60 551
Intérêts et charges assimilées			8 047	84 994
Différences négatives de change			120 961	280 134
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	156 693	425 680
		RESULTAT FINANCIER	-65 200	-238 995
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-18 311 894	-17 106 423

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 102	459 215
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 971	605 880
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	586 666	1 067 807
PRODUITS EXCEPTIONNELS	642 739	2 132 901
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	369 862	52 870
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 336	386 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	794 729	1 030 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 188 927	1 470 306
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-546 188	662 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	24 831	-10 928
TOTAL DES PRODUITS	64 746 695	41 423 311
TOTAL DES CHARGES	83 629 608	57 856 210
BENEFICE OU PERTE	-18 882 913	-16 432 900

Annexes

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements principaux de l'exercice

Le plan de réorganisation des activités "Power Transmission" qui a débuté en 2016 afin de définir le site de Fougerolles comme centre d'excellence de fabrication de machines neuves du segment s'est poursuivi sur 2018.

Certains équipements de production transférés depuis les Etats-Unis et l'Angleterre vers Fougerolles ont été mis en service courant 2018 pour un montant de 4 995 K€. Les équipements machines qui devront principalement être mis en service en 2019 représentent un en-cours d'immobilisations de 2 777 K€.

L'entreprise a engagé un projet pour la construction de son nouveau siège social pour y accueillir les services aujourd'hui installés avenue des Chavannes pour fin 2020 à début 2021.

Le montant du projet représente 5 M€ et consiste en la réalisation d'un bâtiment composé de bureaux pour un total de 2 420 m² afin d'accueillir 150 employés.

Evènements postérieurs à la clôture

L'entreprise a reçu une lettre de soutien financier de la part du Groupe en date du 23 mai 2019 pour une durée de 12 mois.

La société a fait l'objet d'une notification d'un contrôle URSSAF pour les exercices non encore prescrits 2016-2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi que conformément aux règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

IMMobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les concessions, brevets et droits similaires correspondent aux logiciels et à la capitalisation des frais de développement. Ces frais sont immobilisés au titre du projet informatique Oracle et constituent essentiellement des logiciels. Ils incluent des frais de sous-traitance évalués à leur coût de production.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les frais d'études préalables, liées à la faisabilité du projet, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont amorties comptablement sur 3 ans selon le mode linéaire et fiscalement sur une durée de 1 an.

La date de début d'amortissement correspond à la date de mise en service du projet.

IMMobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la base de la durée d'utilisation estimée de chaque immobilisation corporelle selon les modes linéaires et dégressifs.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

	Comptable		Fiscal	
Constructions	Linéaire	40 ans	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans	Dégressif	10 ans
Matériel industriel	Linéaire	7 à 12 ans	Dégressif	6 ans 2/3
Outilage industriel	Linéaire	3 ou 5 ans	Dégressif	3 ou 5 ans
Véhicules	Linéaire	7 ans	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans	Dégressif	3 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	10 ans	Linéaire	10 ans

A la clôture de l'exercice, la société a apprécié s'il existait des indicateurs externes ou internes importants de perte de valeur concernant ses actifs corporels :

-Changements externes importants : aucun changement externe important dans l'environnement technique ou économique ayant un effet négatif sur la société n'est intervenu au cours de l'exercice ou surviendra dans un proche avenir.

-Obsolescence ou dégradation physique : aucun indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement n'a été relevé par la société.

-Changements internes importants : il n'existe pas de changements majeurs dans le mode d'utilisation des actifs ayant un effet négatif sur l'entité qui sont survenus au cours de l'exercice ou sont susceptibles de survenir dans un proche avenir.

-Performances économiques des actifs inférieurs aux prévisions : les indications provenant du système d'information interne montrent que la performance économique des actifs sera conforme aux prévisions attendues.

L'entreprise n'a pas identifié d'indices importants laissant penser qu'un actif a pu perdre de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La société ne détient aucune filiale ou participation. Les immobilisations financières sont constituées par un prêt destiné à l'effort de construction et par des dépôts et cautionnements versés.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les encours et stocks de produits finis sont enregistrés à leur coût de production. Celui-ci comprend :

-Le coût d'acquisition des matières consommées, augmenté d'une quote-part de frais accessoires à leur mise en production.

-Des charges directes et indirectes de production, déterminées par un nombre d'unités d'œuvre réelles valorisées à un taux standard réajusté tous les ans en fonction des coûts réels.

-Les frais financiers sont exclus du coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon une analyse liée à leur degré d'utilisation ou d'obsolescence afin de tenir compte de leur valeur de marché ou d'utilité pour la société dans le cadre de son cycle de production. Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 1 518 K€.

Une provision sur encours est constituée pour les affaires présentant une perte probable à l'issue du contrat, afin de constater une valeur nette correspondant à la valeur de réalisation du marché.

Le montant de cette provision à la clôture de l'exercice s'élève à 3 079 K€.

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas, lorsque le risque d'une perte probable est identifié.

La société n'a plus recours au factoring.

OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date des transactions.

Les différences de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en « Ecarts de conversion ».

Les pertes de change latentes, les cas échéants, font l'objet d'une provision pour risques de change.

CASH POOL

La gestion de la centralisation de trésorerie est faite par la société du groupe Oil & Gas International Treasury Services Unlimited Company.

La trésorerie centralisée est présentée en fonction du solde en « Autres créances » ou en « Autres dettes ».

Le montant net de la trésorerie dégagé inclus dans le postes « Autres dettes » représente 322 K€ pour le cash pool en USD et 47 823 K€ pour le cash pool en EUR.

CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 3 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Les subventions d'investissements inscrites dans les capitaux propres sont rapportées au résultat sur les durées de vie retenues pour l'amortissement des immobilisations ayant fait l'objet de ces subventions.

Les provisions règlementées sont exclusivement constituées par les amortissements dérogatoires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garanties données aux clients destinée à couvrir les dépenses prévisibles est constituée pour un montant de 970 K€.

Cette provision est calculée d'après l'historique des coûts de garantie engagés les années précédentes rapportés au chiffre d'affaires.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée pour la première fois lorsqu'un risque important est identifié sur les travaux en cours restant à réaliser.
Elle s'élève à 5 383 K€ à la clôture de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite correspondent aux droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite.

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson.

Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle prospective intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de taux de rotation du personnel et de rentabilité des placements à long terme.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Convention collective appliquée : « Métallurgie de Haute Saône »
- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1.75%
- Taux de turnover : 2.63% jusqu'à 55 ans, puis 0% après 55 ans
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux de charges : 42%
- Table de mortalité : INSEE 2013-2015 HF

Ces engagements sont couverts, pour partie par les droits dans un fonds externe géré par le « Crédit Agricole Assurances ». La société constitue une provision pour indemnité de départ en retraite sur la base du calcul annuel effectué par l'Actuaire mandaté, à hauteur de l'engagement net de la valeur vénale des actifs du régime d'assurance.

La provision IDR s'établit à 1 511 K€ correspondant à la différence entre l'engagement acquis par les salariés pour 1 916 K€ et le montant du fonds pour 404 K€.

MEDAILLES DU TRAVAIL

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 145 K€.

LONG-TERM SERVICE AWARDS

L'entreprise a fait évaluer ses engagements par l'actuaire Willis Towers Watson et a constitué une provision à hauteur de 263 K€.

CHANGEMENTS D'ESTIMATION COMPTABLE

Dans le cadre de la dépréciation du stock à faible rotation, la société a été contrainte de revoir les taux de dépréciation appliqués en fonction des dates de dernière consommation pour le calcul de la provision.

Le pourcentage a été réévalué en fonction de l'analyse performée sur les tendances d'utilisation et de consommation des stocks d'équipements à sur l'historique des 3 dernières années. Cette analyse a été documentée et validée par le Groupe sur le premier semestre 2019 et cela conduit à l'application des taux suivants :

Date de dernière consommation	Taux appliqué
< 3 ans	100%
2 ans < X < 3 ans	51%
1 an < X < 2 ans	21%

L'impact du changement d'estimation comptabilisé en résultat a été obtenu en recalculant la provision 2018 par application de l'ancienne estimation 2017 :

<i>En K€</i>	2018 avec estimation 2017	2018	Impact
Provision dépréciation stocks à faible rotation	1 184	1 518	334

AUTRES INFORMATIONS

Crédit d'impôt pour la Compétitivité l'Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de l'entreprise à la clôture de l'exercice s'élève à 414 355 €.

A compte de résultat, la société a retenu la comptabilisation en diminution des charges de personnel. Au bilan, il a été imputé en créance sur l'Etat.

Le CICE a permis notamment à la société de participer au financement en matière d'investissement.

Aspects environnementaux

La société n'a pas constitué de provision ni engagé de charges à caractère environnemental.

La société est certifiée ISO140001.

Honoraires des commissaires aux comptes

	KPMG	Total
Au titre de la mission de certification légale des comptes	66 000 € TTC	66 000 € TTC
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	66 000 € TTC	66 000 € TTC

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 383 777		5 895
Terrains	240 159		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	4 757 979		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	3 248 704		931 853
Install. techniques, matériel et outillage ind.	24 792 499		4 046 892
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	482 440		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	971 099		10 125
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 206 997		2 329 915
Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 699 877	7 318 785
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	486 180		42 538
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	486 180	42 538
	TOTAL GENERAL	44 569 834	7 367 218
Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 389 672
Terrains			240 159
Constructions sur sol propre			4 757 979
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agenc.	20 911		4 159 647
Installations techn.,matériel et outillages ind.	28 427		28 810 964
Installations générales, agencements divers			
Matériel de transport	37 338		445 103
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 990		978 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 537 246		2 999 666
Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 537 246	42 391 750
Participations évaluées par mise équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			528 718
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		528 718
	TOTAL GENERAL	5 537 246	46 310 140

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 106 944	527 910		2 634 854
Terrains	1 334	2 424		3 758
Constructions sur sol propre	1 210 793	115 286		1 326 079
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	2 035 513	248 331	6 611	2 277 233
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 332 481	1 996 838	18 391	16 310 928
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	435 140	17 692	37 338	415 493
Matériel de bureau et informatique, mobilier	785 401	44 882	2 990	827 294
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 800 662	2 425 453	65 330
TOTAL GENERAL		20 907 606	2 953 363	65 330
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.		21 917			33 013	187	-11 283
Terrains							
Construct.							
- sol propre	88 239						88 239
- sol autrui							
- installations				16 573	5 864		-22 437
Install. Tech.			681 734	4 861	506 960		169 913
Install. Gén.							
Mat. Transp.				17 692			-17 692
Mat bureau	2 838			959	556		1 323
Embal récup.							
CORPOREL.	88 239	2 838	681 734	40 085	513 380		219 346
Acquis. titre							
TOTAL	88 239	24 756	681 734	73 098	513 567		208 063

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 831 022	794 729	586 666	6 039 085
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 831 022	794 729	586 666	6 039 085
Provisions pour litiges	70 000		70 000	
Provisions pour garanties données aux clients	541 526	970 245	541 526	970 244
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	60 551	27 685	60 551	27 685
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 552 530	366 521		1 919 051
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 037 561	3 851 037	2 505 598	5 383 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	6 262 168	5 215 488	3 177 676	8 299 981
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 828 312	4 597 313	1 828 312	4 597 313
Dépréciations comptes clients	7 075	354 069		361 144
Autres dépréciations				
DEPRECiations	1 835 387	4 951 382	1 828 312	4 958 457
TOTAL GENERAL	13 928 578	10 961 599	5 592 653	19 297 523
Dotations et reprises d'exploitation		10 139 185		4 945 436
Dotations et reprises financières		27 685		60 551
Dotations et reprises exceptionnelles		794 729		586 666
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	506 585		506 585
Autres immobilisations financières	22 133		22 133
Clients douteux ou litigieux	371 216	371 216	
Autres créances clients	17 845 760	17 845 760	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	362	362	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	40	40	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	850 801	850 801	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 945 123	1 945 123	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	89 119	89 119	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	127 111	127 111	
Charges constatées d'avance	755 894	742 315	13 579
TOTAL GENERAL	22 514 144	21 971 847	542 297

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 000	1 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 774 150	13 774 150		
Personnel et comptes rattachés	2 575 882	2 575 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	908 344	908 344		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	697 006	697 006		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	34 121	34 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	371 172	371 172		
Groupe et associés	48 144 833	48 144 833		
Autres dettes	2 207 652	2 207 652		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	68 714 160	68 714 160		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Nature des écarts	Actif	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif
	Perte latente			Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	7 760		7 760	51 103
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	19 926		19 926	14 434
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	27 686		27 686	65 537

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

$$\begin{array}{|c|} \hline 1 \\ \hline \end{array}$$

Désignation de l'entreprise SAS LUFKIN FRANCE
Avenue des Chavannes
*
70220 FOUGEROLLES
950508051 ISI

31/12/2018

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise **SAS LUFKIN FRANCE**
Avenue des Chavannes
*
70220 FOUGEROLLES
950508051 ISI

31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48618000	CHARGES CONSTATEES D' AVANCE	755 893,99	52 250,52	703 643,47
	TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	755 893,99	52 250,52	703 643,47

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 000 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		6 281 096	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		6 281 096	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement		44 721	
Variations des provisions réglementées			208 063
Autres variations			
Résultat de l'exercice		18 882 913	
	SOLDE	18 719 571	

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-12 438 475

Rubriques	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total	%
	France	Export	31/12/2018	31/12/2017	
Production vendue de biens	6 062 774	28 872 139	34 934 913	24 470 356	42,76 %
Production vendue de services	5 555 158	10 526 217	16 081 375	4 941 130	225,46 %
TOTAL	11 617 932	39 398 356	51 016 288	29 411 486	73,46 %

Données en K€	Total	France	UE	Amérique USA	Amérique Autres	Moyen-Orient	Afrique	Asie	Océanie
Production vendue de biens	34 935	6 063	19 695	2 380	1 037	44	663	4 955	97
Production vendue de services	16 081	5 555	6 360	95	-	353	325	3 394	-
Total	51 016	11 618	26 055	2 475	1 037	397	988	8 349	97

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (dotation)	794 729	#687120
Valeur nette comptable des actifs cédés	24 336	#675000
Pénalités sur marchés	320 560	#671100
Divers	49 302	#671810 + #672000
TOTAL		1 188 927
Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires (reprise)	586 666	#787120
Quote-part reprise à résultat subventions	44 721	#777000
Divers	11 102	#771000
Prix de cession des actifs cédés	250	#775000
TOTAL		642 739

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-18 311 894		-18 311 894
Résultat exceptionnel à court terme	-546 188		-546 188
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	-24 831		-24 831
RESULTAT COMPTABLE	-18 882 913		-18 882 913

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2018. Le crédit d'impôt apprentissage a été comptabilisé pour -12 267 € et les retenues à la source de clients étrangers pour 37 098 €.

Une perte fiscale a été dégagée sur l'exercice de 16 786 960 € plaçant les déficits à reporter au montant de 29 032 582 €.

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	6 039 085
Subventions d'investissement	
	TOTAL ACCROISSEMENTS
	6 039 085
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	118 090
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
	TOTAL ALLEGEMENTS
	118 090
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
	5 920 995
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
cautions données aux clients : 237 K EUR	
cautions données aux clients : 1 401 K GBP	
TOTAL	

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance

Engagements financiers
Engagements de retraite
Avances et crédits alloués
Rémunérations allouées

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Remboursements opérés pendant l'exercice :

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	84	
Agents de maîtrise et techniciens	70	
Ouvriers	141	
TOTAL		295

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
General Electric Cie basée à Boston - Massachussettes - USA			

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-18 882 913
Impôt sur les bénéfices			24 831
			-18 858 082
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	794 729	586 666	208 063
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	794 729	586 666	208 063
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-18 650 019

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

LUFkin FRANCE SAS

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) Christine Charollais - Présidente

[] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: RENAUD

prénom: Marie

adresse ou dénomination:

adresse du siège: Avenue des Chavannes 1020 Fauguerolles

numéro unique d'identification- (Siren): 950508051

Signature

